



LE MOT DU PRESIDENT

Cher amis,
Cher membres,

Notre nouvelle année logistique est démarrée avec les premiers stigmates de la reprise. Le premier trimestre sera dense au plan de l'agenda comme vous avez pu en vérifier le contenu.

Sans être redondant avec mon précédent message de vœux, je veux au nom de tous les membres du bureau vous réitérer toute

l'envie que nous avons d'encore mieux réussir cette année nos manifestations et comptons sur encore plus d'assiduité.

Meilleurs vœux de rentrée logistique.

Bien amicalement,

Thierry Bruneau.



*Thierry BRUNEAU,
président du Club
Défis Logistiques*

L'Agenda du Club

- Le 10/02/2011 à Reims : Conférence sur l'écologie relationnelle au travail
- Le 15/02/2011 à Troyes : Forum International Classe Export
- Le 24/02/2011 à Troyes : Le statut d'Opérateur Economique Agrée
- Le 25/02/2011 à Reims : Le statut d'Opérateur Economique Agrée (à confirmer)
- Le 11/03/2011 à Recy : Visite du site VEOLOG et conférence HQE
- Le 24/03/2011 à Reims : Présentation du Parc de Bétheny par F. Promotion (à confirmer)
- Du 4 au 7 04/2011 à Birmingham (UK) : Salon Multimodal 2011
- Le 14/04/2011 à Reims : Conférence sur la mutualisation du transport

DERNIÈRE VISITE : MIKO À SAINT DIZIER

Le 19 novembre dernier nous avons pu convier une dizaine de nos membres à visiter le site COGESAL-MIKO à Saint-Dizier.

Précédée par une conférence de JJ. JUVIEN sur « la gestion des risques dans la fonction logistique », la visite du site nous a permis de suivre le cheminement

d'une palette depuis son entrée jusqu'à sa sortie de l'entrepôt.

Cet entrepôt frigorifique à été construit par MIKO afin de conserver toute la gamme de crème glacées fabriquées, entre autres, dans l'usine voisine de Saint-Dizier. Sous température dirigée à - 25 degrés l'entre-

pôt permet de stocker 31 000 palettes grâce à ses 14 niveaux et 200 000 m³ de volume.

Entièrement automatisé et piloté par ordinateur, ce bâtiment à permis à MIKO de réduire au maximum la manutention, et ainsi d'optimiser son service et ses coûts logistiques.



*Façade du site MIKO
à Saint-Dizier*

À VENIR : LES BÂTIMENTS HQE CHEZ VEOLG À RÉCY

Le site que nous allons visiter à Recy est une récente plateforme logistique de 43 000 m² regroupant les fonctions logistiques de la société Moët-Hennessy, filiale vins et spiritueux du groupe LVMH.

Ce bâtiment, haut de gamme, est l'un des premiers entrepôts logistiques en France à recevoir la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) deux étoiles, primé

pour son programme, sa conception et sa réalisation.

En effet, les entrepôts, dès leur conception, peuvent donner réponse aux attentes du développement durable en mettant par exemple en place une politique HQE.

Cette norme, parmi d'autres labels et chartes, se décline en deux thèmes et quatorze cibles visant à encadrer et évaluer les phases de

conception et de construction d'un entrepôt logistique, notamment en terme de conditions de travail et d'organisation des bâtiments.

La visite du site de VEOLG sera suivie par une conférence au sein de la pépinière technologique de Châlons-en-Champagne, où nos intervenants vous détailleront les modalités et enjeux d'une démarche HQE.



Logo HQE, NF

“A partir de janvier 2011, la réglementation douanière change. Le statut d'opérateur économique agréé prend alors toute son importance”

ACTUALITÉ : LE STATUT D'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AGRÉÉ

Le statut d'opérateur économique agréé (OEA) est un dispositif communautaire créé pour sécuriser les échanges de marchandises. Il s'agit d'un panel de facilitation douanières destinées aux opérateurs respectant des règles de sécurité et/ou de sûreté. En effet, un opérateur OEA sera reconnu comme digne de confiance dans les opérations de douane, et pourra donc bénéficier d'a-

vantages dans la communauté de l'UE et des Etats ayant ratifié l'accord. Principalement, ces avantages se traduisent par un passage plus rapide aux frontières, une réduction des contrôles physiques et documentaires, le choix du lieu de contrôle, etc. Le statut est facultatif, mais commence à se révéler indispensable pour les opérateurs ayant des flux import/export importants. En effet, la non-

certification peut dès lors avoir des conséquences sur le fonctionnement de la chaîne logistique. L'entreprise doit donc s'assurer de répondre aux conditions prévues par le dispositif OEA. Le cas échéant, elle doit engager un programme de mise en conformité aux normes requises.

Le Club peut vous accompagner dans cette démarche.

PORTAITS DE LOGISTIENS



Vincent BERNARD-BARTHE,
Directeur logistique
chez CHARBONNEAUX BRABANT

Vincent BERNARD-BARTHE a débuté sa carrière en tant qu'employé de transit européen puis affréteur national et international chez DANZAS (aujourd'hui DHL). Suite à l'implantation de Pinguely Haulotte sur Reims, il a quitté sa précédente fonction pour prendre la responsabilité de la logistique aval de cette entreprise. Après 5 ans d'activité dans cette fonction et afin de compléter son expérience sur l'ensemble de la supply chain, il a pris en charge l'ensemble de la logistique de l'entreprise Sparflex à Dizy. Enfin, après une cour-

te période en tant que Responsable transports chez Tarkett à Sedan, V. Bernard-Barthe est devenu responsable logistique chez Charbonneaux-Brabant, où il manage trente personnes et a piloté l'implantation interne d'un nouvel entrepôt.

Sa vision de la logistique : « Une activité en constante évolution mais qui garde toujours le même objectif : servir au mieux ses clients grâce à un taux de service irréprochable. Ne pas oublier dans l'effort les basiques qui restent la satisfaction du client et la maîtrise des

coûts ». Ainsi, il n'hésite pas à remettre en cause son travail afin de mettre en œuvre des solutions simples, éprouvées et efficaces.

C'est dans cette optique qu'il a adhéré au club logistique, ses objectifs étant d'échanger avec les entreprises sur des problématiques communes et de se tenir informé des initiatives prises par ses confrères. Par ailleurs le club reste pour lui une bonne manière de connaître les évolutions de la législation et de la profession dans un environnement régional mais aussi international.



Pépinière d'entreprises Farman
2, allée Albert Caquot
51 686 Reims Cedex 2

Téléphone : 03 26 89 50 15
Fax : 03 26 89 50 50
Courriel : contact@defis-logistiques-champagne-ardenne.com

Association n° W511000350
Siret 513 147 165 000015
APE 9499Z

Association fondée en 2009, spécialiste de la logistique, le club offre aux entreprises de la région Champagne-Ardenne un cadre de travail pour répondre aux problématiques logistiques soulevées par leur activité.

Le club s'anime autour de conférences, groupes de travail, visites de sites logistiques et industriels, et propose des accompagnements personnalisés, afin de permettre à notre région de bénéficier d'un réseau de logisticiens.

www.defis-logistiques-champagne-ardenne.com

L'association spécialiste de la logistique en région Champagne-Ardenne

RAPPEL

Le Club Défis Logistiques en Champagne-Ardenne est une association financée par la région Champagne-Ardenne, l'Etat Français, le FEDER.

Le Club a été créé en 2009 dans le but d'aider les dirigeants de PME à trouver des solutions pour améliorer leurs services logistiques via un pôle d'échanges d'informations et d'expériences entre professionnels et utilisateurs de la logistique.

Fédérateur d'initiatives, le club favorise la collaboration entre ces différents acteurs.

Commissions de travail

Le Club organise des commissions de travail sur des sujets nécessitant la mise en commun de réflexions d'entreprises, afin de traiter de ces problématiques et d'y trouver des réponses collectives.

Les sujets retenus sont :

- La mutualisation
- L'emploi et les compétences
- Les outils informatiques
- La tarification transport
- Les risques logistiques
- Le transport et le stockage de matières dangereuses

Expertises OEA et Audit SCM

Le Club a mis en place des expertises sur des thèmes spécifiques afin d'accompagner individuellement les entreprises. Elle pourront alors accueillir un expert, en partie subventionné, par le Club.

La démarche d'OEA permet à l'entreprise d'obtenir de l'aide lors de la constitution de son dossier de certification.

L'audit Supply Chain Masters permet à l'entreprise de connaître l'état de fonctionnement de sa logistique et d'obtenir un plan d'action.

